

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DE HANAU-LA PETITE PIERRE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 16 avril 2026

Nombre de conseillers : 60      Conseillers présents :      titulaires : 57 + 2 Pouvoirs  
suppléant : 1

Secrétaire de séance : Mme S. GANGLOFF

Sous la présidence de : M. F. ENSMINGER

**PRESENTS** : M. T. SPACH, Mme L. JOST-LIENHARD, M. F. STAATH, Mme D. HAMM, MM. P. DONMEZBAS, C. KILIAN, Mme V. LAFORGUE, M. P. MICHEL, Mme S. LANDOLT, MM. D. ETTER, F. ENSMINGER, Mmes H. GRAN, S. GANGLOFF, MM. E. WAGNER, D. FOLLENIUS, G. REUTENAUER, H. DOEPPEN, Mme F. BRACH, M. P. ESCHENBRENNER, Mme E. MATHIS, M. J.-M. KRENER, Mme E. SCHLEWITZ, M. M. DANNER, Mme S. SCHNELL, MM. G. THIRIET, J.-M. BALTZER, C. WINDSTEIN, Y. KLEIN, P. GANGLOFF, A. DANNER, R. SCHMITT, D. VOGT, Mme M.-C. PESCE GOETZMANN, MM. J.-M. HOERTH, H. STEGNER, Mme C. DURMEYER-ROESS, MM. M. MAGNANI, F. VOGLER, C. FAUTH, L. WALTER, F. DE FIGUEIREDO, S. LEICHTWEIS, Y. BALTZER, A. BAUER, B. KRIEGER, M. KRAPPENBAUER, M. OSTER, P. KOEHLER, J.-C. BERRON, R. LETSCHER, Mme A. SORGIUS - Suppléante -, MM. J. LEFEVRE, C. EICHWALD, Mme V. DA SILVA ADRIANO, MM. F. SCHILL, C. DORSCHNER, Mme C. DOERFLINGER, M. J.-M. REICHHART.

**EXCUSÉS** : Mme L. DORN - Pouvoir à M. F. STAATH -, MM. Q. BREFI, S. CUNRATH - Pouvoir à M. C. DORSCHNER -.

**Délibération n° 81 : Délégations diverses du Conseil au Président en lien avec l'exercice de la compétence « Création, aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire »**

Rapporteur : M. F. ENSMINGER

Vu l'article L5211-10 du code général des collectivités territoriales,

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

\* de **DONNER** délégation au Président, pendant toute la durée de son mandat, pour :

- émettre un avis, au nom de la Communauté de Communes, aux demandes communales de
  - o déplacement des panneaux d'agglomération
  - o classement de parcelles communales dans le domaine public
- signer, avec les communes, la CeA, toute communauté et tout syndicat intercommunal, des conventions de désignation de maîtrise d'ouvrage et de financement
- signer, avec des lotisseurs privés, des conventions de transfert dans le domaine public communautaire du réseau d'éclairage public
- signer, avec les communes et les associations foncières, les conventions portant réalisation et entretien des aménagements cyclables sur des chemins ruraux non ouverts à la circulation publique et sur des chemins d'exploitation
- signer, avec la Collectivité européenne d'Alsace, des conventions de récupération du Fonds de Compensation pour la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA) au titre des opérations d'investissement à réaliser sur le Domaine Public Routier Départemental
- signer les demandes de permission de voirie effectuées auprès de la Collectivité européenne d'Alsace dans le cadre de travaux, sous maîtrise d'ouvrage intercommunale, sur le Domaine Public Routier Départemental.

\* de **DEMANDER** à être tenu informé des avis émis et des conventions et demandes signées par le Président dans le cadre de la délégation, dans les conditions prévues à l'article L5211-10 du code général des collectivités territoriales.

Certifié exécutoire

Pour extrait conforme,

Sandrine GANGLOFF  
Secrétaire de séance

Fabrice ENSMINGER  
Président